

Le cadre de vie

Mobilité, vie économique, vie culturelle...tout est lié et façonne notre cadre de vie.

Nous tenons à rappeler dans ce document, des projets mis en œuvre par les comités de quartier et qui s'inscrivent dans une volonté de pacification urbanistique.

En privilégiant la mobilité douce, l'EDC doit devenir un "*prélude à l'Eco-quartier*".

Entouré des Coteaux et du Parc Astrid, l'EDC est un espace multiculturel, d'une grande mixité sociale, dynamique. Il dispose de tous les atouts pour devenir la zone interface entre le futur Eco-quartier et le Cœur historique. Nous revendiquons dès lors une politique de préservation et de mise en valeur de nos atouts socio-écologiques.

Pour réussir et concrétiser nos revendications, outre un plan de mobilité adapté, il faut que l'EDC propose à ses habitants un cadre de vie convivial et attrayant.

La politique préservant les Coteaux porte ses fruits et doit continuer à être active.

Mais un projet, qui s'inscrira dans l'Eco-Quartier Coronmeuse, pourrait être mis en œuvre dès à présent; il s'agit du "POUMON VERT".

LE POUMON VERT (les détails à l'adresse www.edcliege.be)

Les idées forces de cette réflexion, présentées en 2010, sont simples :

Le Parc Astrid agrandi par absorption du quai de Wallonie et d'une partie du terrain des Halles des Foires.

La darse de l'Île aux Osiers revalorisée en port de plaisance

Un espace central regroupant des infrastructures accessibles aux utilisateurs du parc et de la darse, incorporant également de l'HORECA, des commerces, des bureaux.



Le Palais des Sports (ex-patinoire) réaffecté dans de vastes espaces abritant la FIL et du parking.

La pointe de l'ile Monsin redynamisée en espace de détente et de repos.

Création d'une passerelle pour la mobilité douce entre les quartiers et le parc.

Contact : Pierre Nicolay, Coordinateur Projet « POUMON VERT » , edcliege@gmail.com





Mobilité, cadre de vie... Les souhaits des Comités de quartier Saint-Léonard et Jolivet - Coronmeuse (EDC) www.edcliege.be

Espace Déportés - Coronmeuse Liège, le 20 juin 2014

Madame, Monsieur,

Au moment, où toutes les forces vives se mobilisent pour que réussisse la renaissance du tram à Liège, nous avons synthétisé dans cette plaquette les résultats des travaux réalisés par le groupe dédié à la mobilité au sein des Comités de quartier de l'EDC (Espace Déportés—Coronmeuse). Vous y trouverez nos constats et nos revendications.

L'arrivée du Tram dans nos quartiers, dans ses perspectives actuelles, est favorablement accueillie.

Restent pour nous le problème de la desserte interne par les transports en commun et la mobilité des véhicules particuliers dans l'EDC. Dans ce cadre, nous tenons à faire valoir les requêtes issues de l'expertise de terrain dont nous pouvons nous réclamer. En effet, les habitants sont les acteurs essentiels de la pratique quotidienne de la mobilité, du stationnement et du cadre de vie dans leur quartier. Fort de cette expérience, dans un esprit constructif et volontariste, nous souhaitons être associés aux décisions qui nous concernent.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos propositions, recevez Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

Le groupe de Mobilité EDC.

Contact :
Georges Goosse
Coordinateur Groupe Mobilité EDC
www.edcliege.be
edcliege@gmail.com

<u>Visionnez la vidéo résumant nos propos</u> : https://www.youtube.com/watch?v=bDzxMdFEcLo



La mobilité



CONSTATS: Pour rappel, dans nos quartiers, le tram s'installera sur les quais qui longent la Meuse. Il y aura cinq stations. La construction de la ligne va modifier totalement les quais qui longent le fleuve.

À ce jour les quais, véritables autoroutes urbaines, réservent 4 bandes de circulation à l'automobile et une au transport en communs.

Avec l'arrivée du tram, les voitures passeront de 4 à 2 voies, la mobilité douce gagnera une voie le long du fleuve et le tram prendra

les 2 voies centrales de circulation.

Sans mesure forte, on peut craindre que la circulation actuelle se reporte sur les voiries internes à l'EDC; notamment pour créer un délestage en cas d'embouteillages ou d'incident. Cet itinéraire *bis* créera un engorgement nuisible pour nos quartiers.

Il faut impérativement empêcher ce report de circulation dans le quartier en empêchant les deux flux parallèles de circulation alternative.



Cette modification des sens de circulation est liée à la mobilité des habitants de l'EDC. Le tram va remplacer la ligne de bus 1. Avec cette modification, pour garder un service au public performant, on peut imaginer un mini bus circulant dans les quartiers. Une autre solution serait de prolonger la ligne de bus 4. Le gabarit des bus imposerait alors le même trajet qu'aujourd'hui, trajet qui se superpose au flux que l'on veut absolument bannir pour éviter le phénomène itinéraire bis. Cette solution n'est pas envisageable.



PROPOSITION:

La solution qui rencontre nos suffrages serait de prolonger la ligne 4 dans une partie du quartier et de prolonger la ligne 24 dans l'autre partie créant de fait des circuits qui empêchent la création d'un itinéraire bis pour les voitures. Ce projet, simple à mettre en place, garantit un service au public, performant.



Le stationnement



CONSTATS: L'EDC est un espace "parking gratuit".

Depuis de nombreuses années, nous subissons l'effet "voiture ventouse" : des travailleurs viennent garer leur véhicule le matin pour le reprendre en fin de journée

Un riverain qui veut utiliser son véhicule en journée, ne retrouvera pas de place de parking à son retour.

Les parkings de délestage devront en partie répondre à ce problème... pour autant que le parking "Coronmeuse" (qui doit être conséquent) soit opérationnel au moment de la mise en service du Tram. Mais ce

parking doit être construit par le consortium qui devrait prendre en charge le projet d'Éco-Quartier Coronmeuse, projet en phase d'élaboration.

De nombreux exemples dans la réalisation de projets liégeois ne présagent pas d'une rapidité et d'une concomitance parfaite dans la réalisation de l'Éco-Quartier du parking et de la ligne de tram. De plus, faire porter sur le maitre d'œuvre de l'Éco-Quartier, la réalisation d'un parking pour le tram, le pénalisera dans les investissements financiers qu'il voudrait consacrer à la réalisation pleine et entière de son projet.

Dès lors nous risquons de nous retrouver pendant plusieurs années avec un terminus Tram (qui se voudrait provisoire dans une vision optimiste) sans parking de délestage.

Les ardents défenseurs du Tram, dont nous sommes, espèrent que la majorité du flux routier provenant du nord de la Cité et pénétrant en ville, s'arrêtera à Coronmeuse.

PROPOSITION:

Pour empêcher que l'EDC ne devienne une zone de parking gratuit, limitant la mobilité des riverains, nous demandons que la zone soit protégée, soit par la mise en place d'horodateurs ou à défaut l'instauration d'une zone bleue dans l'EDC, excepté riverains dans les 2 cas.

